

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 11 février 2021

### Contact presse :

06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

## Coronavirus COVID-19 : les moyens mis en œuvre pour faire face à l'urgence sanitaire !

Face à une évolution épidémique des plus préoccupantes, les équipes de l'ARS de Mayotte, en collaboration avec la Préfecture, le CHM et le CHU de La Réunion, sont pleinement mobilisées pour réorganiser et sécuriser le système de soins du département et protéger ainsi la santé des Mahorais. Pour faire face à la sévérité de cette nouvelle vague, de nombreux moyens sont mobilisés (*évacuations sanitaires, livraison d'oxygène, ouverture des rampes d'eau, vaccination...*)

Le taux d'hospitalisations en médecine et en réanimation ne diminue pas. L'ARS rappelle la nécessité absolue de maintenir les gestes barrières ; ils sont vitaux pour éviter une vague épidémique encore plus grave dans les semaines à venir.

### Renforcement des évacuations sanitaires : une solidarité intra régionale avec La Réunion

Pour éviter une saturation hospitalière au CHM, le nombre d'évacuations sanitaires de Mayotte vers La Réunion s'est intensifié depuis une semaine. L'objectif premier est de libérer des lits, afin que tous les patients dont l'état de santé l'exige puissent être accueillis au CHM – aux urgences, en médecine, en réanimation, en pédiatrie - dans des conditions optimales de sécurité et de qualité des soins.

Depuis le début du mois de février, cette solidarité intra régionale a permis d'évacuer **15 patients COVID +** vers la Réunion, dont **6 en réanimation**. Toutes les précautions sont prises, à chaque étape du transport, pour protéger, de son côté, la population réunionnaise et éviter la diffusion du virus variant sud-africain sur l'île voisine. En parallèle, les évacuations sanitaires habituelles, pour les patients COVID - dont le pronostic vital ou fonctionnel est engagé, se poursuivent.

L'avion sanitaire, basé à Mayotte, fonctionne à présent 7 jours sur 7 et effectue 2 rotations par jour avec à son bord deux patients en civières et des patients assis. Pour renforcer ce dispositif de lutte contre le Covid-19, un 2<sup>ème</sup>, puis un 3<sup>ème</sup> équipage de la compagnie Regourd Aviation, sont arrivés à Mayotte.

### Ouverture des rampes d'eau : l'ARS se mobilise pour l'accès de chacun à l'eau potable

Face à l'épidémie de Covid-19 à Mayotte, l'accès à l'eau potable est essentiel :

- pour se **laver les mains** régulièrement
- pour **limiter la propagation des autres maladies hydriques** (Diarrhée, Fièvre typhoïde, Hépatite A, etc.) liées à la consommation d'eau non potable

Pour limiter l'engorgement du service hospitalier, chacun doit pouvoir accéder à une eau propre. En collaboration avec d'autres acteurs du territoire, les **rampes de distribution d'eau potable** sont à nouveau ouvertes et accessibles à toute la population de Mayotte. A ce jour, **25 rampes Covid** sont opérationnelles sur plusieurs communes de l'île, et près de 60 rampes devraient l'être d'ici 1 semaine. L'ARS prend en charge la totalité des coûts des travaux et des factures de consommation correspondantes. Les communes sont également mobilisées pour assurer l'entretien et la sécurisation autour de ces rampes de distribution d'eau.

En complément, des distributions d'eau sont organisées chaque jour aux **Bornes Fontaines Monétiques (BFM)** en partenariat avec la SMAE. Douze associations locales coordonnent cette distribution tout en transmettant les bons gestes sur le lavage des mains et en diffusant les informations utiles pour se prémunir du coronavirus.

## Campagne de vaccination : élargissement progressif des publics cibles

Suite à la décision hier du Conseil de Défense Sanitaire présidé par le président de la République, la montée en charge des livraisons de vaccins sur Mayotte doit permettre d'élargir progressivement la cible des publics autorisés à se faire vacciner, en s'assurant que la vaccination profite en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin.

Sont à présent invitées à se faire vacciner :

- les personnes âgées de **plus de 60 ans**
- les personnes âgées de **plus de 50 ans suivies pour une pathologie chronique**, en particulier :
  - l'obésité (IMC >30), particulièrement chez les plus jeunes
  - la BPCO et l'insuffisance respiratoire
  - l'hypertension artérielle compliquée
  - l'insuffisance cardiaque
  - le diabète (de type 1 et de type 2)
  - l'insuffisance rénale chronique
  - les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
  - le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques
- les personnes (aide à domicile, associations...) **en contact avec des patients à haut risque** (sur indication de l'ARS)
- les **agents des entreprises d'utilité publique** ou en **contact direct** avec la population, après accord de l'ARS
- le **personnel éducatif de Mayotte** âgé de plus de 50 ans
- **l'ensemble des professionnels de santé libéraux et du secteur du médico-social quel que soit l'âge**

Se faire vacciner, c'est se protéger, face à un virus dont nous connaissons maintenant la dangerosité et la contagiosité !

### LE LAVAGE DES MAINS : la 1<sup>ère</sup> arme contre le coronavirus COVID-19 !

L'ARS le rappelle **encore et encore** : se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon est l'une des mesures les plus économiques, les plus faciles et les plus importantes pour se protéger du virus !

Ce geste aussi banal qu'il soit doit être réalisé plusieurs fois par jour (*au travail, à la maison, avant et après manger, en rentrant du supermarché, ...*) pour se protéger mais aussi pour éviter de contaminer ses proches.

Le lavage des mains est primordial pour freiner l'épidémie, en complément de la distanciation physique et du port du masque.

